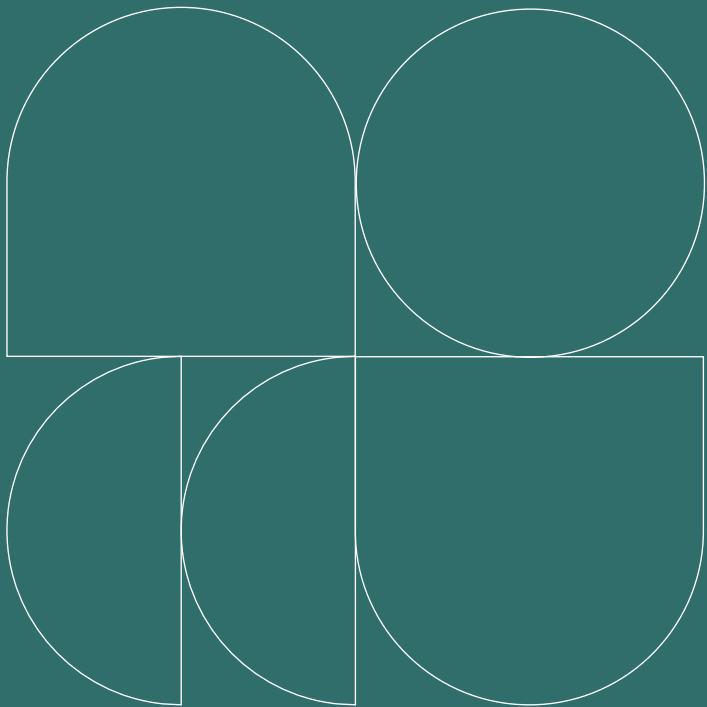


Obligations vertes

Présentation aux investisseurs

2026

Ce document constitue de l'information privilégiée et confidentielle et ne peut être transmis ou communiqué sans le consentement préalable de La Caisse.





Mise en garde

Cette présentation (et la présentation orale qui l'accompagne, le cas échéant) contient des énoncés prévisionnels au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les énoncés prévisionnels sont habituellement définis par des mots comme « prévu », « estimation », « peut », « prévoir », « croire », « s'attendre », « prédiction », « intention », « pourrait » ou des mots semblables qui sous-entendent des résultats futurs ou des énoncés concernant des perspectives (et leur forme négative). Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques contenus dans ces diapositives sont des énoncés prévisionnels.

Les énoncés prévisionnels comportent de nombreux risques, hypothèses et incertitudes. Divers facteurs, dont un grand nombre échappent au contrôle de La Caisse peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes exprimées dans ses énoncés prévisionnels. Ces facteurs comprennent, sans toutefois s'y limiter, les risques liés aux marchés financiers et à la conjoncture économique au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les changements de normes, de lois et de règlements, les risques liés aux défauts de paiement par les institutions financières, les risques liés aux instruments financiers, les fluctuations des taux d'intérêt, la concurrence accrue pour les actifs, les fluctuations des rendements des placements, les fluctuations des taux de change, les changements défavorables sur les marchés du crédit, le risque de dommage à la réputation de La Caisse, la capacité de La Caisse d'accéder aux marchés du financement par emprunt, les changements dans les marchés de l'immobilier et des infrastructures au Canada, aux États-Unis et ailleurs, et les risques plus généralement associés aux marchés et aux portefeuilles de placement de La Caisse.

La Caisse ne s'engage pas à mettre à jour tout énoncé prévisionnel, écrit ou oral, qui peut être fait de temps à autre par ou en son nom.

Aucune information contenue dans cette présentation et dans la présentation orale qui l'accompagne plus récente qu'en date du 31 décembre 2025 n'a été vérifiée et seuls les états financiers consolidés de La Caisse au 31 décembre 2025 et pour l'exercice clos à cette date ont été vérifiés.

L'information contenue sur notre site Web ou tout autre site Web ou les liens vers les sites Web mentionnés dans cette présentation ou accessibles par l'entremise de celle-ci ne fait pas partie de cette présentation ou n'est pas intégrée à titre de référence dans celle-ci.

En aucun cas, l'information contenue dans la présente ne doit être considérée comme une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat d'un titre de La Caisse, de CDP Financière Inc. (« CDP Financière ») ou de l'une de leurs sociétés affiliées respectives aux États-Unis ou dans toute autre juridiction où une telle offre ou sollicitation serait illégale, et cette information ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat ou d'une publicité à l'égard de titres dans une province ou un territoire du Canada. Aucune offre de vente ou sollicitation d'une offre d'achat de titres de La Caisse, de CDP Financière ou de leurs sociétés affiliées respectives aux États-Unis ne peut être faite sans l'inscription en vertu de la *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée (la *Securities Act*), ou une exemption d'inscription en vertu de la *Securities Act*. Toute offre de titres de La Caisse, de CDP Financière ou de leurs sociétés affiliées respectives sera faite en vertu d'une notice d'offre.

Les cotes de crédit présentées dans ce document ne constituent pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention de titres et peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait en tout temps.

Sauf si indiqué autrement, toutes les données de cette présentation sont au 31 décembre 2025, et les montants sont en dollars canadiens. Les écarts possibles dans les totaux s'expliquent par les arrondis. Les chiffres d'exposition géographique sont basés sur les investissements totaux, ajustés pour tenir compte des expositions financières sur les produits dérivés.

La Caisse, un des plus grands investisseurs institutionnels au monde

517,3 G\$

377,4 G\$ US

Actif net
au 31 décembre 2025



60 années

de savoir-faire
en investissement

48 déposants

principalement des régimes
de retraite et d'assurance
publics et parapublics

+2 100 employés

dans nos bureaux
à travers le monde

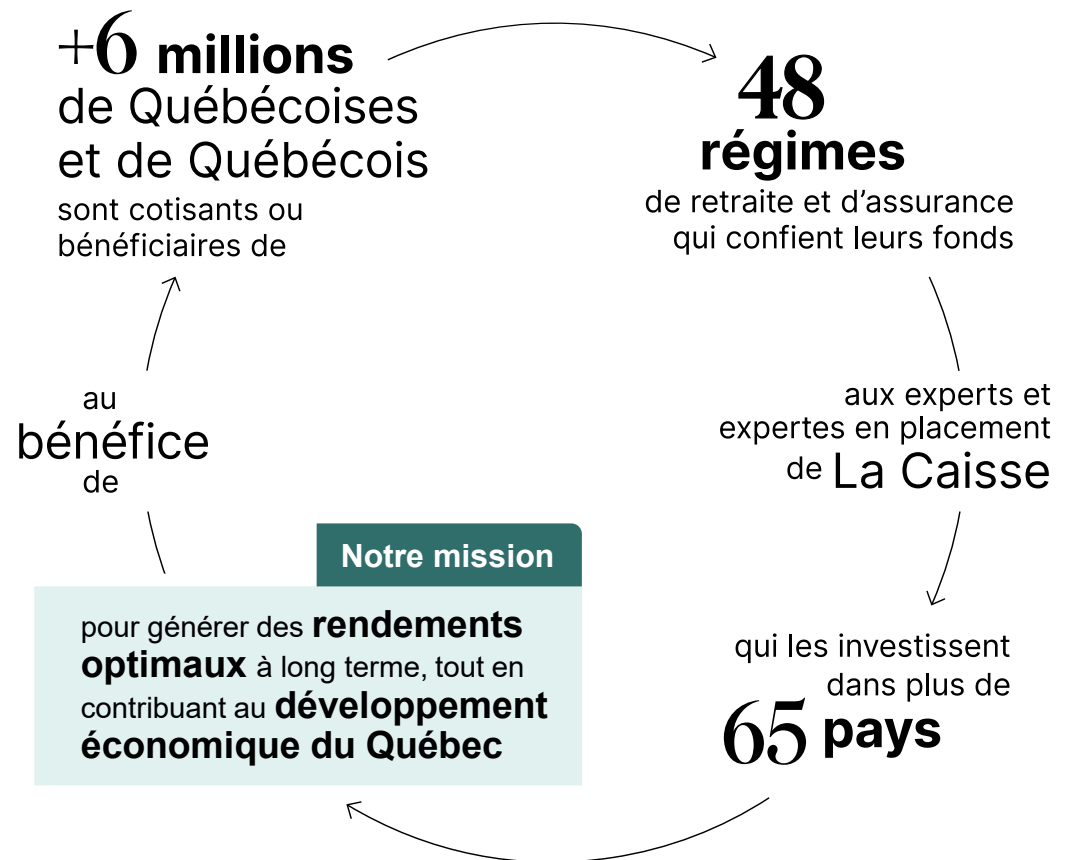
AAA

cotes de crédit les plus
élevées accordées par
DBRS, Fitch, Moody's
et S&P



Notre double mandat nous distingue depuis 60 ans

Créée en 1965 par une loi de l'Assemblée nationale du Québec pour gérer les fonds d'un nouveau régime de retraite universel, La Caisse poursuit une mission avec un double mandat toujours sans équivalent.



Nous investissons du
capital constructif
pour bâtir des
entreprises et des
projets qui font
avancer l'économie.



Nos déposants : un bassin d'actifs exceptionnellement stable

- **Mandats prescrits par la loi** pour plus de 98 % de l'actif net de La Caisse.
- Les obligations actuarielles relèvent des déposants.

Indépendance à l'égard du gouvernement clairement établie par la loi

Nous sommes juridiquement, opérationnellement et financièrement indépendants, et appliquons les plus hauts standards de gouvernance.

Au moins les deux tiers des membres du conseil d'administration, y compris le président, doivent être indépendants.

56 %

Caisse de retraite
(excluant le RRQ)

32 %

Régime de rentes
du Québec (RRQ)

8 %

Régimes
d'assurance

4 %

Autres



Un leader reconnu en investissement durable

226 G\$

en action climatique en 2025

65 G\$

d'actifs sobres
en carbone
en 2025

64 %

de réduction de
l'intensité carbone
de notre portefeuille
depuis 2017

La durabilité est un levier de saine gestion des risques et de création de valeur essentiel à notre rôle fiduciaire.

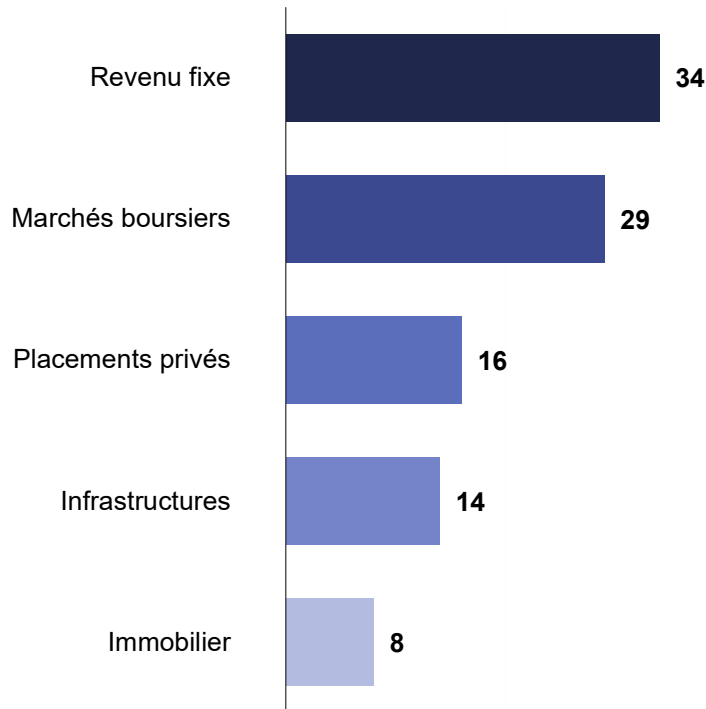
**400 G\$ d'investissements
en action climatique d'ici 2030**



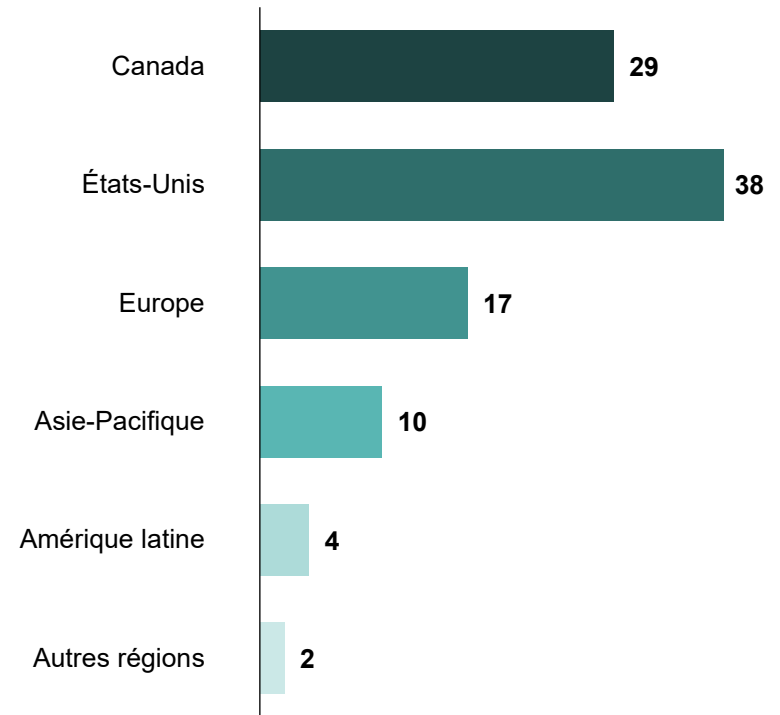


Un portefeuille diversifié

Répartition par catégorie d'actif (%)



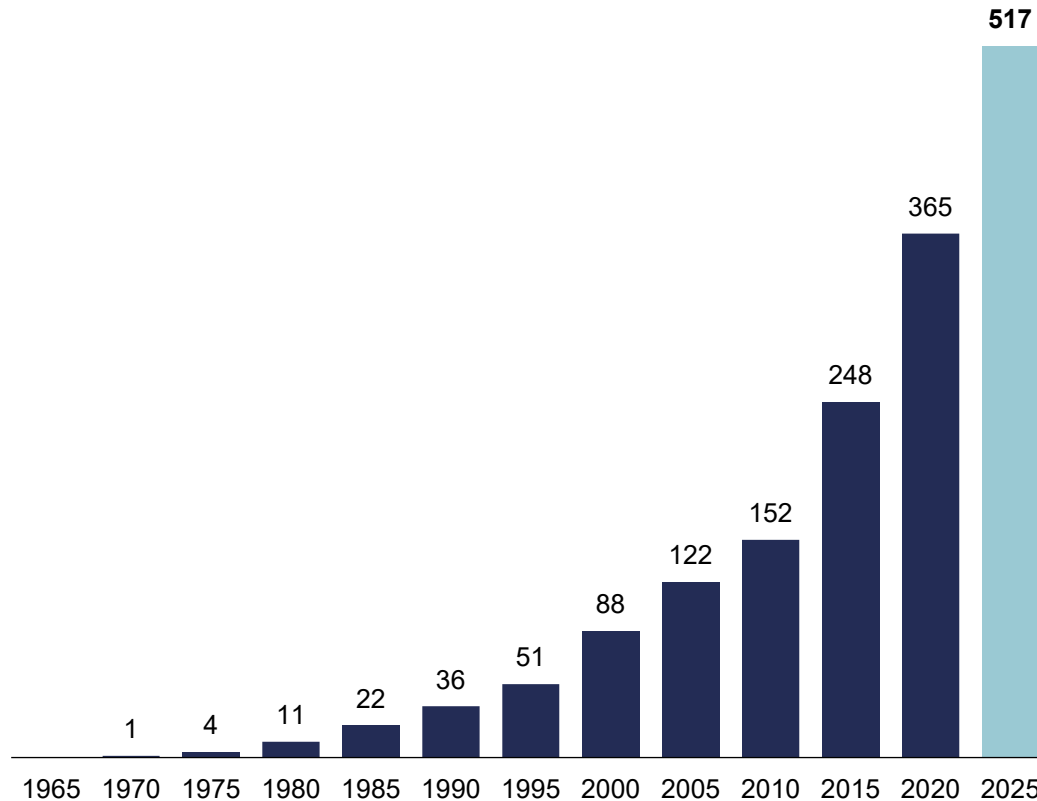
Exposition géographique (%)





Une performance soutenue à long terme

Notre actif net
(en milliards de dollars)



SUR 5 ANS

6,5 %

Rendement annualisé

6,2 %

Portefeuille de référence

134,4 G\$

Résultats de placement

SUR 10 ANS

7,2 %

Rendement annualisé

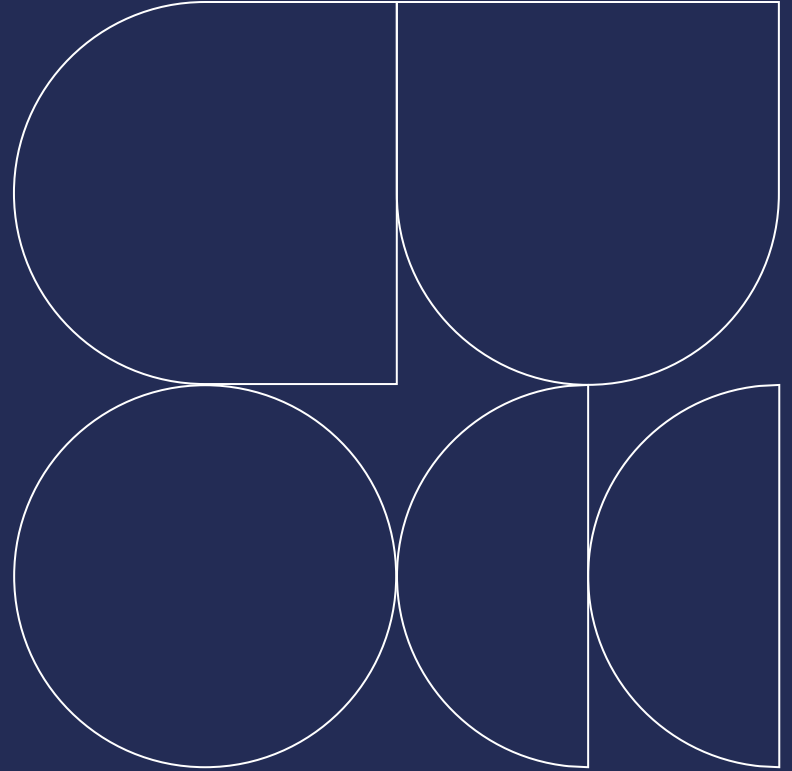
6,9 %

Portefeuille de référence

245,1 G\$

Résultats de placement

L'investissement
durable, un levier
de performance

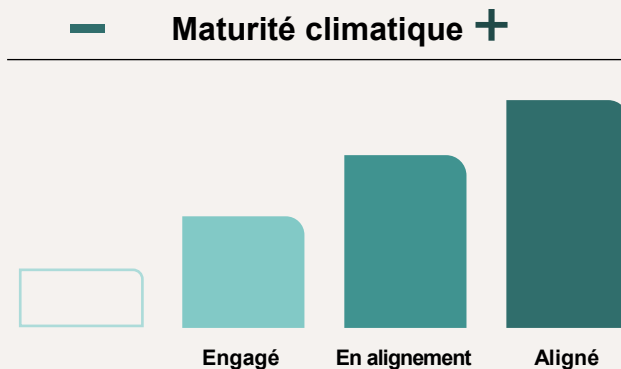


Accélérer la décarbonation : notre stratégie climatique 2025-2030

Après avoir dépassé nos cibles climatiques en 2024, nous visons maintenant à atteindre 400 G\$ d'investissements en action climatique d'ici 2030.

1. Décarbonation des entreprises

Sociétés qui intègrent le climat dans leur modèle d'affaires et se dotent de trajectoires de décarbonation.



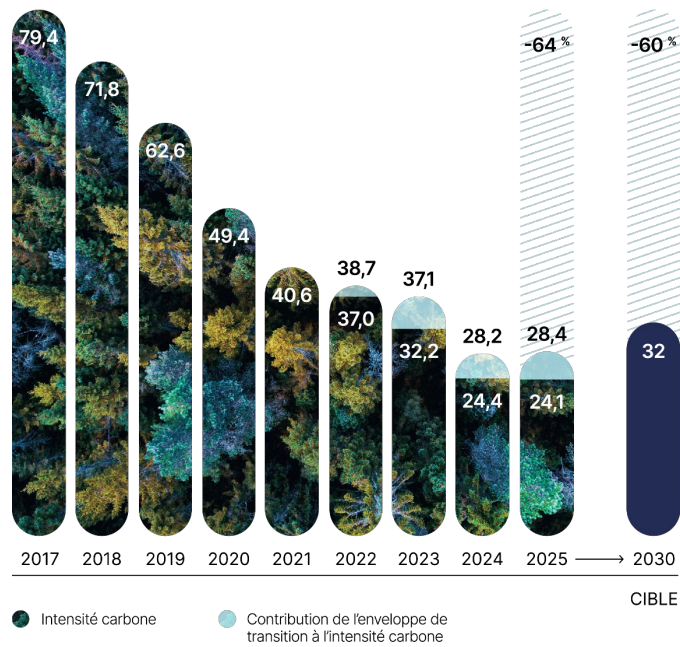
2. Solutions climatiques

Actifs qui contribuent à l'évitement ou la réduction de gaz à effet de serre ainsi qu'à l'adaptation.

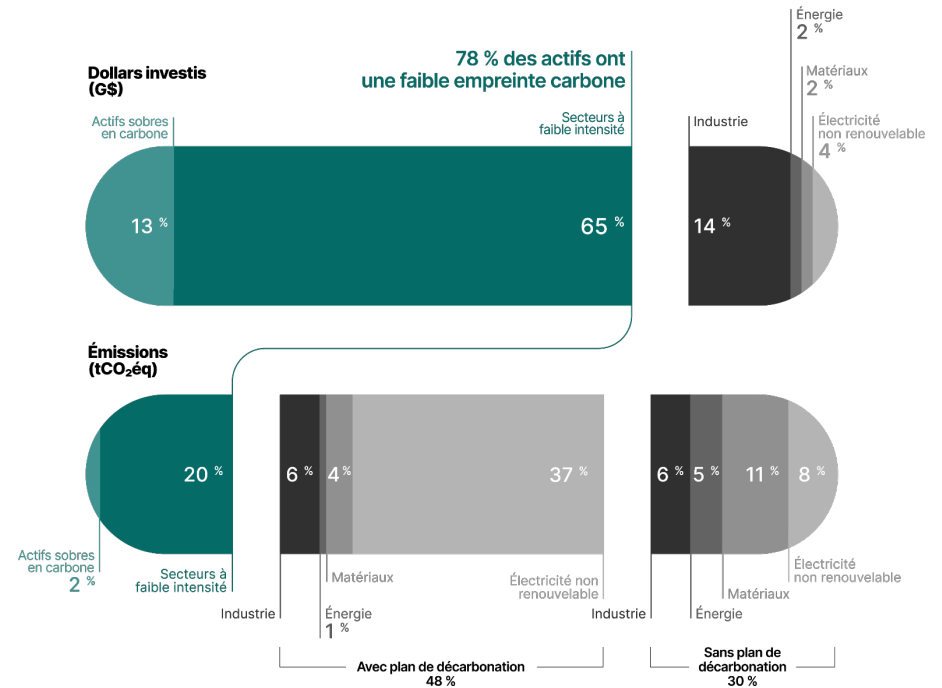
-  **Actifs sobres en carbone**
-  **Solutions fondées sur la nature**
-  **Adaptation et résilience**
-  **Facilitateurs de solutions climatiques ou de décarbonation**

L'intensité carbone de notre portefeuille

Intensité carbone du portefeuille (en tCO₂éq/M\$)

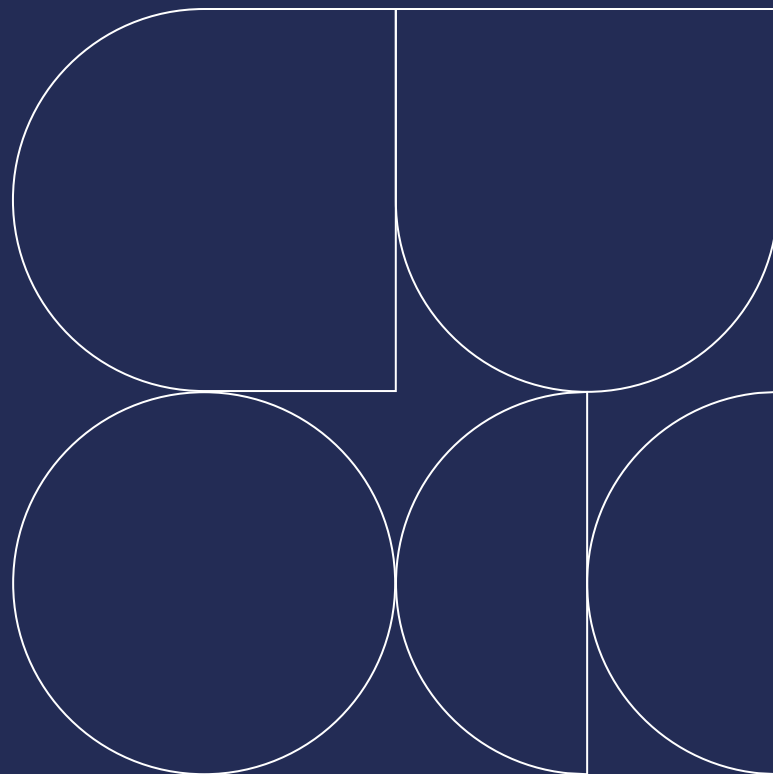


Composition du portefeuille : dollars et empreinte carbone



+ de 380 G\$
d'actifs ayant une faible empreinte carbone

Programmes d'émission de dette



L'émission de dette, un levier important pour élargir notre accès aux capitaux

Nos objectifs

- Optimiser la construction de portefeuille
- Accroître la flexibilité dans la mise en œuvre de notre stratégie à long terme
- Renforcer l'efficacité dans la gestion des liquidités

Notre approche

Émissions régulières de créances multidevises (144A/Reg S)

- Étendre et diversifier la base d'investisseurs mondiaux
- Établir et consolider notre offre sur différentes échéances
- Augmenter la flexibilité d'accès aux fonds et en réduire les coûts



Les titres de créances sont émis par CDP Financière, garantis entièrement et sans condition par La Caisse

Libellé Bloomberg : CADEPO



Une gestion responsable de créances de premier rang

Créances de premier rang

47,3 G\$

Ratio peu élevé

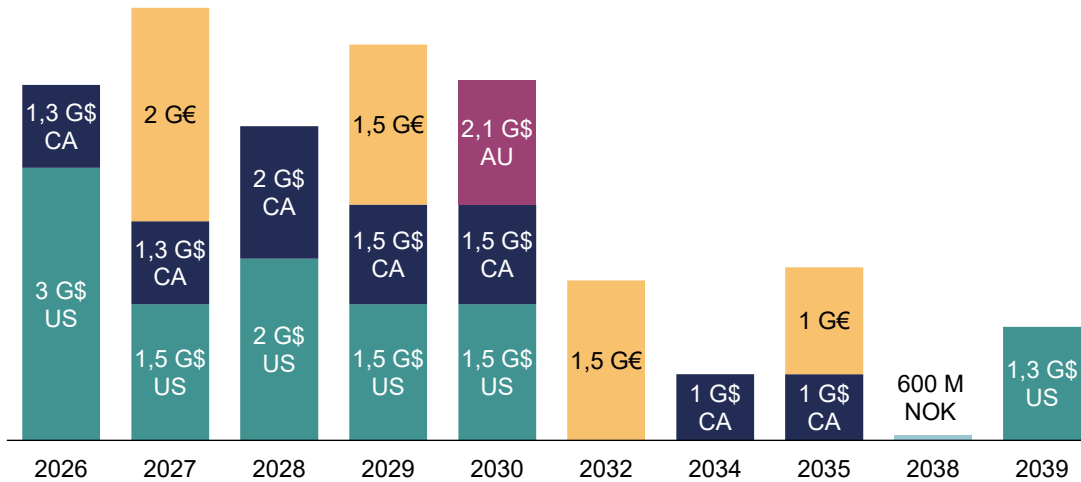
8,4 %

Limite de

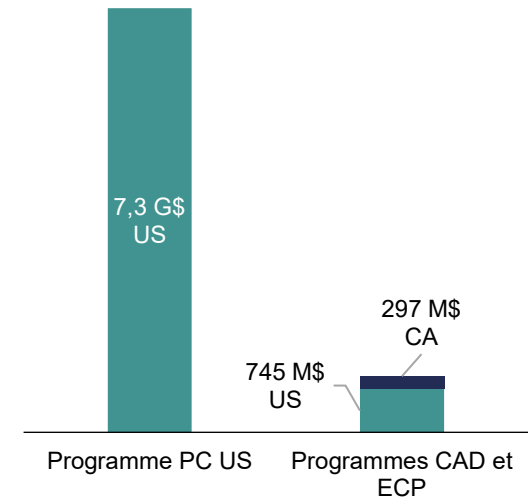
10 %

établie par le CA¹

Billets à terme : 36,1 G\$



Billets à court terme : 11,2 G\$



Note : les graphiques présentent des valeurs nominales en devises locales.

1. Créances de premier rang/(actif net + créances de premier rang), à la juste valeur

Un programme
de financement voué
aux initiatives
climatiques d'avenir





Notre programme d'obligations vertes

Un levier supplémentaire pour appuyer la transition climatique



Depuis 2021, La Caisse dispose d'un cadre de référence des obligations vertes, mis à jour en 2025 afin de refléter sa plus récente stratégie climatique.

Ces obligations servent à financer des projets qui ont un **bénéfice environnemental mesurable**.

Ce programme :

- accroît notre capacité à financer des actifs durables dans nos portefeuilles;
- répond à la demande croissante des investisseurs pour des placements durables;
- renforce notre position comme émetteur engagé dans la décarbonation de l'économie.

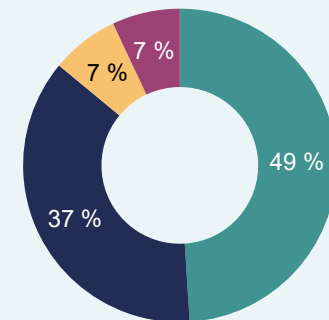
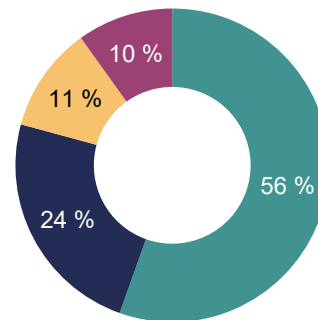
Nos émissions d'obligations vertes

Émission de novembre 2022
1,25 G\$ CA, 5 ans
GOC +56 bps

Émission de mai 2021
1 G\$ US, 5 ans
UST +19 bps, M/S +10 bps

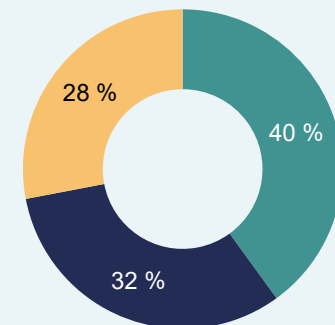
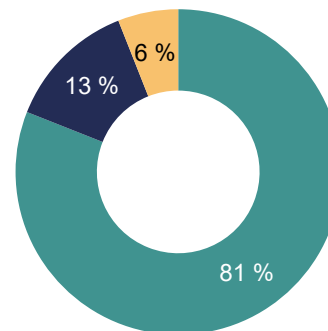
PAR TYPE D'INVESTISSEUR

- Institutions financières
- Gestionnaires d'actifs
- Autres
- Banques centrales et institutions publiques

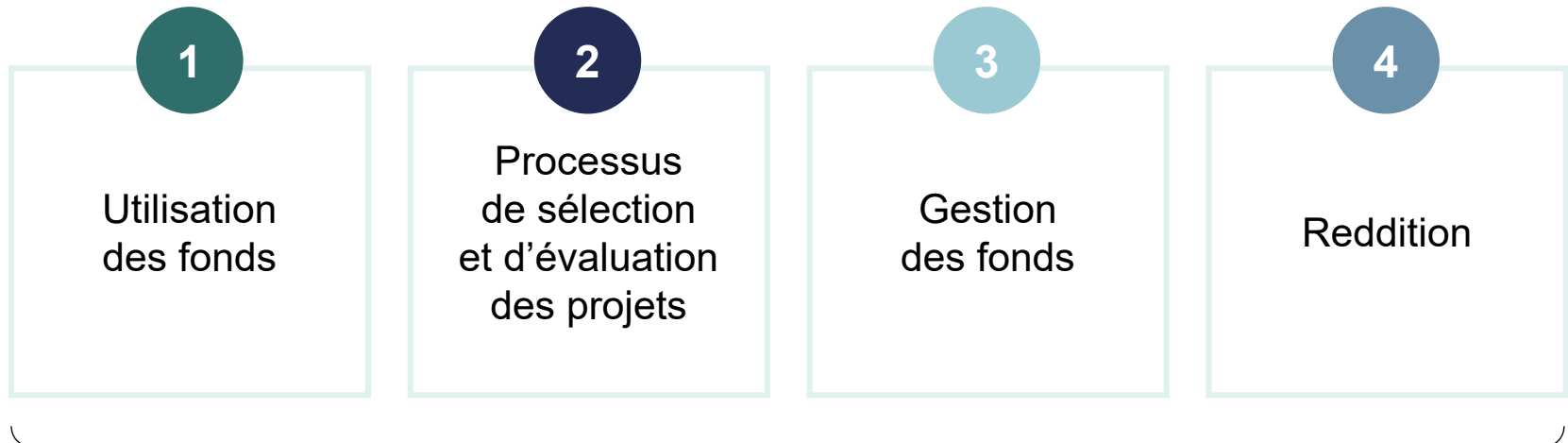


PROVENANCE DES INVESTISSEURS

- É.-U. et Canada
- Europe, Moyen-Orient et Afrique
- Asie



Un cadre de référence solide, conforme aux normes internationales



MORNINGSTAR | SUSTAINALYTICS



Révision

- Contre-expertise sur le cadre de référence par Sustainalytics
- Rapport d'assurance limitée sur la répartition du produit net par EY

1 Utilisation des fonds

Nous investissons dans des sociétés, des activités ou des technologies qui contribuent à la réduction des émissions, appartenant à l'une des quatre catégories suivantes :



Les actifs sobres en carbone, soit des investissements à très faibles émissions qui, par leur nature, contribuent à l'atténuation ou à l'adaptation aux changements climatiques



Les solutions fondées sur la nature, soit des initiatives et pratiques qui utilisent les écosystèmes naturels pour contribuer à la lutte au changement climatique, à la biodiversité ou aux communautés



Les solutions d'adaptation ou de résilience, à savoir des investissements dans des secteurs ou des sociétés qui contribuent à limiter l'impact des conditions météorologiques futures sur les collectivités et l'activité économique



Les facilitateurs de solutions climatiques, soit des produits ou services facilitant la transition énergétique, y compris les biens intangibles, intégrés ou liés aux biens et activités décrits dans les taxonomies ou ciblant la décarbonation des processus ou des installations

2 Processus de sélection et d'évaluation des projets

Une gouvernance rigoureuse qui oriente nos décisions

Investissements admissibles

- Évaluation réalisée par un groupe multidisciplinaire d'experts, réunissant des spécialistes de différentes équipes
- Approbation finale par le chef de l'Investissement durable de La Caisse



- **Décisions guidées par une approche durable**

Application de la Politique d'investissement durable pour intégrer les facteurs ESG dans la gestion active des portefeuilles et ainsi réduire les risques environnementaux

- **Période rétrospective**

Investissements financés par La Caisse ou ses filiales dans les **24 mois** précédant l'émission de l'obligation verte

- **Surveillance continue**

Suivi des investissements admissibles et remplacement en cas de vente ou de non-conformité.

3 Gestion des fonds

La Caisse compte affecter le produit net de ses obligations vertes dans l'année suivant leur émission afin de :

- Financer les investissements admissibles et tout engagement futur associé à ces investissements
- Refinancer les obligations vertes arrivant à échéance

Suivi

L'équipe de la Trésorerie tient un **registre des obligations vertes**, qui contient des renseignements sur l'utilisation des fonds de chaque obligation verte émise.

Le groupe de travail sur les obligations vertes procède à un examen annuel.



4 Reddition

Un suivi transparent de l'affectation des fonds

La Caisse publie un rapport d'impact annuel sur les obligations vertes jusqu'à ce que les fonds soient complètement affectés. Il inclut :



Affectation des fonds

- Le montant des fonds par catégorie d'investissement admissible
- La part du financement par rapport au refinancement
- Le montant des fonds non affectés

Mesures quantitatives d'impact

Quelques exemples de mesures :

- L'énergie renouvelable produite
- La diminution de la consommation d'eau
- L'économie d'énergie annuelle
- Les émissions de GES évitées

Annexes



Principaux déposants

Retraite Québec

Régime de rentes du Québec – Régime de base
140,7 G\$

- 4,3 millions de cotisantes et cotisants
- 2,2 millions de bénéficiaires
- 19,3 G\$ versés en prestations annuellement

Régime de rentes du Québec
– Régime supplémentaire
22,8 G\$

Finances Québec

Fonds d'amortissement des régimes de retraite
131,2 G\$

- Fonds permettant au gouvernement du Québec de capitaliser la part de l'employeur des prestations de retraite du personnel des secteurs public et parapublic

Fonds des générations
19,5 G\$

- Fonds consacré au remboursement de la dette du Québec



Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics
97,9 G\$

- 646 000 cotisantes et cotisants
- 350 000 personnes retraitées et 25 000 personnes ayant perdu une conjointe, un conjoint ou un parent
- 8,3 G\$ versés en prestations annuellement



Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec
36,9 G\$

- 202 000 cotisantes et cotisants
- 104 000 personnes retraitées ou ayant perdu une conjointe ou un conjoint
- 1,0 G\$ versés en prestations annuellement



Fonds de la santé et de la sécurité du travail
22,3 G\$

- 233 000 employeurs cotisants
- 4,3 millions de travailleuses et travailleurs couverts
- 3,1 G\$ versés en prestations annuellement

RRPE

Régime de retraite du personnel d'encadrement
14,4 G\$

- 37 000 cotisantes et cotisants
- 37 000 personnes retraitées et 4 000 personnes ayant perdu une conjointe, un conjoint ou un parent
- 1,9 G\$ versés en prestations annuellement



Fonds d'assurance automobile du Québec
14,2 G\$

- 5,8 millions de personnes détenant un permis de conduire
- 7,2 millions de véhicules immatriculés
- 1,4 G\$ versés en indemnités annuellement

Pour plus d'information

Relations avec les investisseurs

<https://www.lacaisse.com/fr/relations-investisseurs>



Investissements et rendement

Portefeuille global

<https://www.lacaisse.com/fr/investissements/portefeuille-global>

Rapports annuels

<https://www.lacaisse.com/fr/performance/rapports-annuels>

Gestion des risques

<https://www.lacaisse.com/fr/investissements/gestion-risques>

Investissement durable

<https://www.lacaisse.com/fr/investissements/investissement-durable>

Gouvernance

Loi, règlements et politiques

<https://www.lacaisse.com/fr/a-propos/gouvernance/loi>

Conseil d'administration

<https://www.lacaisse.com/fr/a-propos/gouvernance/conseil-admin>

Comité de direction

<https://www.lacaisse.com/fr/a-propos/gouvernance/comite-direction>